



Flash - infos

LE MOT DU MAIRE

Dans le flash info de janvier, la Commoderie via Val Horizon nous informait de la fermeture définitive de l'épicerie solidaire et des services associés après 6 années d'existence.

Tout d'abord il est nécessaire de rappeler que la Commoderie est née de la volonté de la mairie d'apporter du service aux toussinois et de Val Horizon pour permettre la réinsertion de personnes dans le milieu du travail. Cette initiative a vu le jour notamment grâce à la perception par l'association de subventions de la région d'un montant de l'ordre de 15 000 € dans le cadre de l'aménagement ou de la survie du dernier commerce de proximité dans un village- subvention qui a permis de financer l'achat de mobilier.

Je remercie ici avant tout, l'engagement, le dévouement et la persévérance de chacun des bénévoles pour allier à la fois service rendu et convivialité aux personnes les plus vulnérables, surtout en pleine crise sanitaire.

A la remarque « mais que fait la mairie », je rappelle que la mairie a mis gratuitement à disposition successivement deux locaux sur cette même période en prenant les charges de fonctionnement (eau, électricité) inhérentes à l'utilisation de ces bâtiments. Dans un même temps la mairie a octroyé 3 subventions (1 000 € en 2018, 1 000€ en 2019 et 2 000 € en 2021) à cette association. Le versement de ces subventions déclenchant des subventions européennes d'un même montant. La remise d'un chèque de 10 000 € par un mécène en la personne morale de la Fondation Vinci Pour La Cité a permis à la Commoderie d'acheter un véhicule électrique.

Force est de reconnaître que malgré un fonctionnement basé sur du bénévolat et du personnel en situation de réinsertion sociale, ce système associatif caritatif n'a pas permis d'équilibrer les comptes de cette association. Notre population d'environ 1 200 âmes ne permet pas aujourd'hui la survie d'un commerce de proximité, d'autant plus que notre village excentré traversé par 2 départementales avec un très faible trafic routier (de 700 à 1 000 véhicules/jour donc très majoritairement des toussinois et des rancéens) n'apporte aucune clientèle de passage.

Conscient de cette problématique, le conseil municipal a validé pour test le projet d'implantation d'une supérette Boxy de dépannage, équipée de casiers connectés dans un container customisé avec un rouge bien flashy. Ce container d'environ 15 m² devrait être fonctionnel courant 2023 et sera placé sur le terrain « Lièvre » à côté du parking de l'école. Ce sont 250 produits usuels issus de la grande distribution qui seront proposés à chacun d'entre nous. Si ce système n'apporte pas de liens relationnels puisqu'il n'y aura pas physiquement un épicier, il permettra d'apporter une solution pour les courses de dépannage.

Armand CHAUMONT

Agenda

04/03 12H	Pot au feu Comité des Fêtes	Salle communale
18/03 19H	St Patrick Classe en 3 et 8	Salle communale
21/03 20H	Conseil municipal	Salle du conseil
27/03 20H	Conseil municipal	Salle du conseil

Mémo

Horaires d'été de la déchèterie :

Du 1er octobre au 31 mars 2023 :

- ◆ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- ◆ Le samedi de 9h à 17h.

Horaires de la bibliothèque :

- ◆ Le jeudi soir de 16h45 à 18h45,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires travaux de bricolage/ jardinage :

- ◆ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- ◆ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ◆ Le dimanche de 10h à 12h.

Horaires de la Commoderie :

- ◆ Le jeudi de 15h30 à 18h30,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires de la Mairie :

- ◆ le mardi matin de 9h à 12h,
- ◆ le jeudi après-midi 14h à 17h30,
- ◆ le vendredi après-midi de 16h à 19h.

Tél : 04 74 00 19 03
Courriel : mairie@tousieux.fr
Site internet : www.tousieux.fr

MARRE DES CHIENS QUI DIVAGUENT

Nous sommes bien conscients que chacun d'entre vous considère son chien comme son meilleur ami.

Mais voilà nos si gentils « toutous » qui nous font la fête quand on rentre à la maison et qui ne sont pas capables à nos yeux de faire du mal à une mouche, sont-ils vraiment connus de leurs propriétaires quand ces derniers ne sont pas chez eux ? NON et nous sommes tous concernés.

Nous sommes constamment sollicités pour des chiens qui divaguent, parce que leur enclos ou les clôtures de propriétés ne sont pas fermées ou inexistantes.

Nous sommes informés de 2 plaintes récentes contre des voisins dont les chiens ont mordu, blessé des chats générant d'importants frais de vétérinaire.

Même tenus en laisse pendant leur promenade, leurs propriétaires doivent être capables de les contrôler et de se faire écouter, surtout si un cycliste ou un jogger passe à proximité. Ce dernier n'a pas à subir les morsures de nos chiens - information remontée cette semaine. Les animaux sont toujours sous la responsabilité de leurs propriétaires.

La vie à la campagne c'est aussi le respect de chacun et entendre toute la journée les aboiements de chiens peut provoquer très facilement agacements et énervements.

Enfin il est rappelé comme déjà énoncé dans un précédent flash info, que notre terrain de loisirs où évoluent nos scolaires pour faire du sport ainsi que tous les accotements enherbés doivent rester propres. Le passage de nos chiens ne doit pas être synonyme de contraintes nauséabondes supplémentaires pour les agents techniques qui entretiennent régulièrement la voirie communale. Si vous n'acceptez pas que vos chiens marquent leurs territoires en laissant leurs besoins sur votre propriété privée, pourquoi faut-il que les employés municipaux fassent le travail à votre place sur notre commune.

Dernier rappel : certains chiens sont classés et il est obligatoire de les déclarer en mairie.

Le temps passé à gérer les chiens, à gérer les conflits de voisinage engendrés par les nuisances des chiens (aboiements, agressions sur les autres animaux et les personnes...) est du temps perdu dans la gestion des projets pour lesquels nous avons été élus.

Armand CHAUMONT



RECENSEMENT

Le recensement est terminé. 458 logements effectivement recensés sur les 465 possibles.

Un grand merci à nos agents recenseurs et à notre coordinatrice qui ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme et de persévérance, en allant de nombreuses fois dans les mêmes logements pour inciter les personnes à compléter le questionnaire en ligne ou bien simplement récupérer le formulaire papier.

Même si l'INSEE n'est pas en mesure ou autorisée à communiquer aujourd'hui le nombre de personnes recensées, il n'en demeure pas moins que l'ensemble de nos dotations de fonctionnement donc nos recettes sont directement rattachées à la population réelle de la commune avec un décalage de 2 ans. Les derniers chiffres communiqués font état d'une population totale de 1 191 toussinois au 1^{er} janvier 2020, applicable pour les calculs au 1^{er} janvier 2023.

ÉTAT CIVIL

Naïm BOUALAOUI est né le 28 janvier à SENLIS (Oise)
Faustine VERON est née le 8 février à ARNAS
Félicitation aux parents !



Yvonne MIROGLIO est décédée le 06 février.
Toutes nos condoléances aux proches.

TRAVAUX de L'ÉCOLE

Nous avons profité des vacances scolaires pour démarrer les travaux les plus bruyants de construction d'une salle de classe sous l'ancien préau comme prévu et déjà mentionné dans nos précédents flashs infos.



Tout d'abord la mise en sécurité du chantier par la pose de panneaux limitant l'espace de la cour de récréation. Un nouvel espace aménagé provisoirement devant la mairie permet aux enfants d'évoluer pendant leurs récréations dans la pelouse. Les entrées sorties modifiées permettent aux scolaires de limiter les attroupements devant l'entrée du chantier.

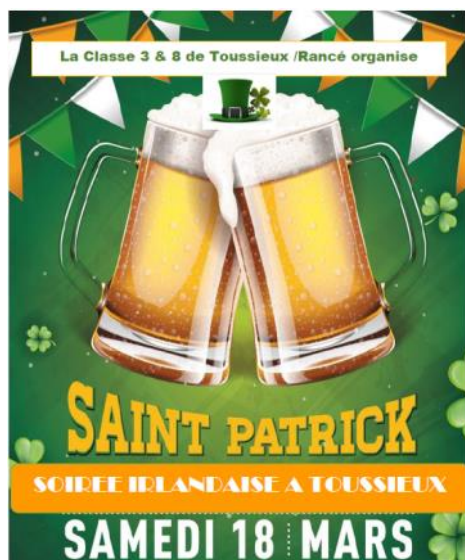


Le décaissement du goudron sous le préau et une partie de la cour sont déjà réalisés ainsi que la mise en place de micro-pieux et de longrines béton. Le planning des travaux est à ce jour respecté.



L'ECHO DES ASSOS

La Classe en 3 et 8 de Rancé/Toussieux vous attend pour la ST PATRICK



Samedi 18 mars, venez trinquer de la bière, écouter de la musique irlandaise, et vivre aux couleurs de l'Irlande. Nous vous attendons à partir de 19 heures à la salle communale de Toussieux.

Buvette et Restauration sur place ou à emporter
Dégustation de bière pression et Irish coffee dans une ambiance irlandaise

Menu sur place : Fish and chips + dessert = 13 €
Fish and chips à emporter = 10 €

Renseignements et Réservations
JUSQU'AU 10 MARS
au 06/30/46/94/32 ou 06/79/92/20/91
Ou mail : classards8et3@gmail.com

SECHERESSE HIVERNALE

L'arrêté préfectoral du 24 février 2023 place Toussieux en alerte renforcée. Les dispositions ci-dessous s'appliquent jusqu'au 31 mars 2023.

Plus d'information sur le site : <https://www.ain.gouv.fr/secheresse-hivernale-en-dombes-le-niveau-des-a7775.html>



Sécheresse dans l'Ain - Mesures de restriction



ALERTE RENFORCEE

Usages domestiques



Interdiction d'arroser les massifs fleuris et les plantes en pot
Adaptation pour l'arrosage au goutte-à-goutte ou pied-à-pied ou micro-asperion autorisé entre 18 h et 11 h



Interdiction d'arroser les espaces verts et les pelouses
Adaptation pour les arbres et arbustes plantés en plein terre depuis moins d'1 an (arrosage autorisé de 21h à 9h)



Interdiction d'arroser les jardins potagers de 9h à 21h
Prélèvement interdit dans les eaux superficielles



Interdiction de remplir et de vidanger les piscines privées et les bains à remous (> 1m³) sauf remise à niveau & premier remplissage sous condition



Interdiction de laver les cours et les façades (sauf travaux préparatoires à un ravalement)



Interdiction de laver les véhicules à domicile



Fermeture des fontaines publiques et privées en circuit ouvert



Ouvrages hydrauliques
Interdiction de toutes manœuvres ayant une influence sur la ligne d'eau
Interdiction de fonctionnement par écluses



Interdiction de remplir et de vidanger les plans d'eau

L'utilisation des réserves d'eaux pluviales n'est pas concernée par ces restrictions